

**Vous n'aurez pas cette opportunité deux fois.**

Le 13 Janvier 2022



Chère amie, cher ami,

En tant qu'abonné à la lettre de l'Institut pour la Justice, vous faites partie des personnes **qui connaissent le mieux** la Justice française.

Vous savez qu'elle ne fonctionne pas correctement, qu'elle ne punit plus les délinquants.

Je voudrais donc vous faire passer un quiz très court sur la Justice. À votre avis (gardez vos réponses) :

- Lorsqu'un délinquant multirécidiviste est condamné à 10 ans de prison pour un viol sauvage, combien de temps va-t-il rester en prison ?
  - 10 ans ?
  - 7 ans ?
  - 5 ans ?
  
- Lorsqu'un violeur est condamné pour viols et agressions sexuelles sur mineurs à 18 ans de prison, combien de temps reste-t-il en prison ?
  - 18 ans ?
  - 15 ans ?
  - 11 ans ?

- Lorsqu'un homme est condamné à 8 ans de prison pour séquestration et violence, combien de temps reste-il en prison ?
  - 6 ans ?
  - 3 ans ?
  - 1 an ?

Voici les réponses :

- *Question 1* : Alain Pénin a été condamné à 10 ans de prison car il a torturé et violé Sylvia Péromingo en 2004. **5 ans plus tard**, le tribunal de l'application des peines le libère. Quelques mois après sa libération, il viole, torture et tue Natacha Mougel, 29 ans. (Source : *France 3 Régions*)
- *Question 2* : François V. est un véritable monstre. Il avait été condamné à 18 ans de prison pour 17 viols et agressions sexuelles mais libéré après seulement **11 ans de prison**. En août 2020, à Nantes, alors qu'il aurait dû être en prison, il attire une lycéenne de 15 ans dans un appartement désaffecté, la viole puis la tue. (Source : *France Info*)
- *Question 3* : En 2015, un algérien de 36 ans habitant Bourges a été condamné à 8 ans de prison pour séquestration et violences graves. **1 an plus tard** (!!!), il est remis en liberté et en profite pour violer une femme vulnérable. (Source : *France Bleu*)

Presque TOUS les délinquants et criminels de France bénéficient de **remises de peine**. Ils sont donc libérés plusieurs années avant la fin de leur peine.

L'Institut pour la Justice veut mettre fin à ce scandale et demande la **fin pure et simple des remises de peine** à tous les candidats à l'élection présidentielle. [Vous aussi, signez la pétition en cliquant ici.](#)

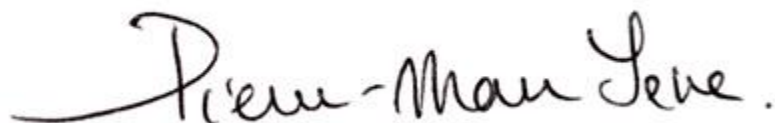
## JE SIGNE

Merci. Grâce à votre signature, ce sont des centaines de victimes qui peuvent être évitées.

Il faut sonner la fin de la récréation pour les criminels, leur place est en prison, un point c'est tout !

Je vous remercie d'avance,

Avec tout mon dévouement,



Pierre-Marie Sève

*Directeur de l'Institut pour la Justice*

PS : Pour demander la fin des remises de peine aux candidats à l'élection présidentielle, signez la pétition [en cliquant ici](#).

